



Francaise marié avec tunisien refus de visa

Par **alissa**, le **26/09/2012 à 16:50**

Bonjour,

Mariée depuis décembre 2011 avec un tunisien, mon mari est parti en janvier 2012 pour avoir le visa. En Tunisie on le lui a refusé.

Je viens d'apprendre ce jour que cela est parce qu'en 2009, il a eu 2 interdictions du territoire français et 2 reconduites à la frontière avec jugements, alors que ça faisait plusieurs années qu'il vivait en France et il est parti de lui-même en Tunisie.

Que faire ? J'ai besoin de lui à chaque fois que je vais et viens en Tunisie, il faut qu'il rentre et qu'il reprenne sa vie de famille pour s'occuper de moi, et pour travailler je ne peux pas assumer tout. Je ne vais pas le laisser, c'est impossible. Pouvez-vous me dire ce qu'il faut faire ?

Merci.

Par **Nicole29**, le **01/10/2012 à 01:13**

Bonjour,

L'OQTF = nom mis sur liste rouge à l'ambassade sauf si l'OQTF a été abrogé par décision du Tribunal

Par **amajuris**, le **01/10/2012 à 10:21**

bjr,

comme votre mari ne peut obtenir de visas pour venir en France, il faut que vous envisagiez de vivre avec lui en Tunisie même si ce n'est pas ce que vous aviez prévu.

votre mari vous avait sans doute informé de sa situation administrative et vous connaissiez ainsi les problèmes que rencontreraient votre mari pour séjourner en France.

cdt